

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2024/030

SEANCE DU 16 JUILLET 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

09/07/24

Date d'Affichage

23/07/24

Objet de la Délibération

Signature d'une convention de
maîtrise d'ouvrage déléguée à la
Communauté de Communes du
Grand Ouest Toulousain

L'an deux mille vingt-quatre, le seize juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, DAGUES BIE, PADRA, AITA, MEYER, RECH, FIERLEJ MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, SANDOVAL, DESCHAMPS, PERSYN, CUSIN.

Absents : /

Mme GARCIA procuration à Mme RANCHET
M. SUC procuration à Mme DASSENOY
M. GOMES procuration à Mme TRIAES
Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI
M. SARICA procuration à Mme VITRICE
M CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

Secrétaire : Mme TRIAES

Monsieur le Maire rappelle le projet de renaturation du centre bourg autour de l'Espace Marcel Clermont. Il explique qu'afin de simplifier le pilotage de l'opération, la commune souhaite mettre en place une délégation de Maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain (GOT) qui exerce la compétence « voirie ».

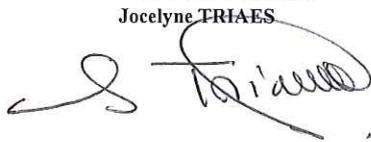
Monsieur le Maire expose le projet de convention de délégation pour cette opération. La commune de Fontenilles aurait en charge :

- La mise au point des dossiers administratifs et techniques ;
- La préparation, la passation de l'exécution des marchés d'études (Maîtrise d'œuvre, étude de sol, CSPPS, contrôle technique, relevé géomètre, etc.) et de travaux ;
- Le versement des rémunérations des titulaires desdits marchés ;
- La réception des ouvrages et l'accomplissement de tout acte afférent aux attributions mentionnées ci-dessus.

Après en avoir entendu l'exposé et avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage sur le projet de renaturation du centre-ville autour de l'Espace Marcel Clermont,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance
Jocelyne TRIAES



Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

